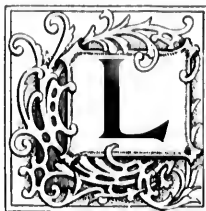


MONTREAL

CHAPITRE I.

FONDATION DE MONTREAL



L'ILE de Montréal occupe une superficie de 146,206 arpents. Sa situation est magnifique: placée en effet au confluent de l'Outaouais et du St-Laurent, elle se relie à l'importante ville de New York, par le lac Champlain et par la rivière Hudson.

Elle appartient d'abord à M. de Lauzon, qui la céda à MM. Olier, de la Dauversière et de Fancamp, associés sous le raison sociale de: *Compagnie de Notre-Dame de Montréal*. Ce n'était pas sans raison que ces trois hommes, de vertu si éminente, avaient placé leur œuvre sous la protection de Notre-Dame, car ils n'avaient pas en vue la prospérité matérielle d'un établissement terrestre, ils ne songeaient qu'à la conversion des sauvages et à la gloire de la vraie religion.

La Providence leur fit rencontrer Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui avait débuté fort jeune, dans le métier des armes; dès l'âge de treize ans, il guerroyait dans la Hollande.

Le 7 août 1640, M. de Lauzon signa l'abandon aux associés de l'île de Montréal, aux conditions auxquelles il l'avait reçue, avec droits de navigation de passage sur toute l'étendue de la rivière, droits de pêche à deux lieues autour de la propriété, à la charge de payer dix livres de poisson, à simple titre de reconnaissance.

Après quelques légères difficultés, cette cession fut pleinement ratifiée par la Compagnie des Cent Associés.

Au printemps de 1641, deux convois se préparaient pour la colonie, formés, l'un à la Rochelle, et l'autre à Dieppe. Le convoi parti de la Rochelle se composait de deux navires; sur le premier se trouvait M. de Maisonneuve avec 25 hommes; M^{lle} Mance, accompagnée d'une vertueuse fille qui désirait consacrer sa vie à Dieu dans les pays lointains, le père Laplace et douze hommes seulement étaient sur le second. Le troisième vaisseau, équipé à Dieppe, portait dix hommes, dont trois étaient accompagnés de leurs femmes; il arriva le premier à Québec. La recrue se composait de cinquante-trois personnes, dont quarante-huit hommes et cinq femmes.

M^{lle} Mance, née en 1606, d'une famille honorable de la magistrature, allait fonder à Montréal un hôpital qui devait devenir plus tard le magnifique refuge des malades que nous admirons aujourd'hui. Une riche

